

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 8

Artikel: Té ! mon bon !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 21 février 1914 : Adolphe Dulex (V. F.). — La vilhie que sè plliore (Marc à Louis). — Légère erreur (M.-E. T.). — Coins de chez nous. — Notre chant national. — Cation... caion (H.-F. Glardon). — L'œuf de Colomb.

ADOLPHE DULEX

Le poète Adolphe Dulex est mort à Lausanne, le 15 février. Il avait 54 ans. Né à Romainmôtier, où son père était pasteur, il fut envoyé au chef-lieu pour y faire ses classes au Collège cantonal et passer ensuite à l'Académie. Il commença des études de théologie. Déjà la passion de la poésie le possédait. Il s'y donna bientôt tout entier. On formerait une bibliothèque de tous morceaux qu'il a rimés. Il versifiait comme on respire. Mais il avait assez de sens critique pour ne publier que ce qu'il jugeait digne de lui. Sous les pseudonymes de Jules Aliesse, d'Armand Darin ou d'Oscar Naval, nombre de ses poésies ont paru dans les revues littéraires et dans le *Conteur vaudois*. Il en réunit une soixantaine en un volume imprimé en 1908 par la maison Georges Bridel & C^{ie}, sous ce titre : *Léman, poésies et paysages*, orné de vignettes d'après des vues photographiques prises par lui-même.

Adolphe Dulex adorait le Léman. Ceux qui, en ces trente dernières années erraient, comme lui, par les radieuses journées d'été, sur les grèves de Vidy et des Pierrettes, rencontraient invariablement un promeneur solitaire, arbrant sous une ombrelle sa taille longue, mince et frêle, sa cravate blanche, ses gants blancs, ses souliers blancs et son inséparable appareil à photographier. C'était notre poète. Sans cesse il revenait à ce rivage, non encore dépossédé de son cachet pittoresque :

Bonheur ineffable d'errer
Près des saules de cette rive
Dont rien encor n'a déparé
La grâce aimable et primitive.

La vue seule du lac suffisait à son bonheur :

Pourquoi rêver toujours à la mer qui murmure,
A l'oranger fleuri là-bas sous d'autres cieus,
O Léman! quand tu fais triompher sous nos yeux
Ton onde éblouissante et pure!

On peut reprocher à la poésie de Dulex de manquer de puissance et d'éclat. La force lui semblait vulgaire; il lui préférait la finesse, la douceur, les demi-teintes, l'harmonie du rythme. D'ailleurs, il ne se berçait pas d'illusions sur la valeur, très réelle pourtant, de ses vers :

Aux voiles du Léman pareils, ouvrez vos ailes,
Chants d'un jour, éphémère et frivole trésor,
Voguez vers l'horizon de neiges éternelles!

Quel vent dirigera votre essor
L'irascible joran ou le fohn qui fait rage?
Sur les flots agités quel sera votre sort?

Chose curieuse, ce poète délicat était doublé d'un ironiste à la plume parfois singulièrement mordante. Qu'on lise, par exemple, son *Monologue d'un cycliste* :

Cycliste plein d'expérience,
Je me bornerai strictement
A prendre aujourd'hui la défense
D'un sport salubre et charmant.

Voyez à combien peu de chose
Se résument les accidents
Dont ma bécane fut la cause :
J'ai conservé toutes mes dents
Malgré des cascades sans nombre,
Aucun dégât, dit mon docteur,
Et de courbature, pas l'ombre!
Voilà pour votre serviteur!
J'ai housculé quinze poussettes,
Mais, en quatorze ans, c'est bien peu,
Ecrasé vingt chiens, cinq minettes,
Facilement j'en fais l'aveu;
Et c'est à peu près tout, mesdames,
Car, en courant les boulevards,
Je n'ai renversé que dix femmes
Et n'ai tué que deux vieillards.

Dans la même note, voici quelques lignes qu'il avait envoyées au *Conteur* peu de semaines avant sa mort, mais qui datent de plusieurs années déjà :

A un chercheur de petites bêtes.

(Sciences naturelles, séance de février 19...)

O toi qui, pour étudier certains microbes, n'as pas craint de fourrer ta tête dans un gouffre où l'on a coutume d'insérer une tout autre partie du corps; héroïque émule de ces braves dont le travail nocturne, utile et désagréable, vient, par les fenêtres ouvertes, offusquer les narines vouées à l'insomnie;

O toi qui, par de si étranges moyens, aspiras à la palme qui doit couronner le front des savants illustres, tu devras, pour transmettre tes traits chéris à la postérité, te faire peindre tenant de la droite une loupe et de la gauche un flacon d'eau de Cologne.

Et le cadre est tout indiqué!

Mais c'étaient là amusettes passagères. Ce qui de l'œuvre d'Adolphe Dulex mérite de n'être pas oublié tout à fait, ce sont les strophes légères où il chante à mi-voix, avec un amour concentré, les merveilles des ondes gris perle ou bleu vibrant et du paysage qu'elles illuminent.

V. F.

Le petit frère. — La petite Jeanne entend pleurer son petit frère arrivé depuis quelques jours dans ce monde.

— Dis, maman! D'où vient-il, mon petit frère?

— C'est le bon Dieu qui nous l'a envoyé.

— Ah! c'est ça, je comprends. Dans le paradis, il pleurait et dérangeait tout le monde, et le bon Dieu nous l'a envoyé pour s'en débarrasser.

Té! mon bon! — Dans mon pays, blague un méridional, les champignons sont gros comme des courges.

— Pauvre ami, dit un autre. Dans le mien, c'est bien mieux. Au lieu que les champignons soient au pied des arbres, c'est les arbres qui sont au pied des champignons.

LA VILHIE QUE SÈ PLIIORE

Lo mândzo de Crebelion, Monsu Pèlule, étai on rido crâno mândzo. L'étai dau vilhie teimps et n'avai pas pouâire dâi remîdo dâi z'auto iâdzo, le tisanne, le motive, le taconei et bâire su lo eliousin, su la sâuva, su lè pequosi et su tote lè z'autre boûne z'herbe que lo bon Dieu l'a betâ dein lè præ et que sant pas fête rein que po lè bolet et lè vatse. Et pu po lo papâ que failâi balhî âi z'apotiquièro, et que lâi diant dâi z'ordonnance, ie n'avâi min de folhie que lâi diant assebin dâi calepin. Pregnâi tot cein que se presentâve : on bocon de Folhie d'Avi, onna vilhie lettra, on papâ que l'annoncive, qu'on bouêbo l'étai fé, âo bin que quauquon que l'étai d'appareint vègnâi de passâ l'arma à gautse. Lâi tsaillessâi pas que preindre.

Vaité qu'on coup l'arreve onna vilhie, la mère Caton que l'avâi de la peinna à soelliâ, que ranquemalâve et que dzemelhive de la balla manâire. Cilia pouâra Caton, mè seimblie que l'ouïo oncora quand fasâi ein sè segotteint : « Ah! mon Dieu, oué, que su mau! que su d'à pllieindre! Su fotia! Mon Dieu, oué! » Et quand l'arreve vè lo mândzo et que lâi fâ : « Vigno vers vo, monsu lo mândzo, ma l'è por rein! Su po lè derbon tot assetout! ». Et quand Monsu Pèlule l'eut bin accûtâie, ie vâi tot tsaud que la Caton n'avâi pas grand mau et que sè regrettâve trau rido. Po la reconsolâ ie preind lo premf bocon de papâ que lâi passe dèso lè get, l'écrit quauque lettre io sè desâi : *Aqua* et dâi z'au tro bâogrerie et lâi fâ :

— Allâ pi, vè l'apotiquièro avoué cli papâ et dein dou dzo, deveindro, tot sarâi passâ.

La vilhie s'èin va tota benaise, preind lo papâ, lo bete dein sa cassetta, tandu que lo mândzo l'allâve dein on auto païlo.

Tot d'on coup, lo mândzo revint et trâove la pouâra Caton que fasâi dâi tchurlâie à feindre l'âma d'on protiereu et que desâi : « Savé prau que l'étai fotia! ah! mon Dieu, oué! Dzouvena quemet su, que n'è pas pi lè houitante-houit! Vu mouri voua du que m'einterrant dza deveindro. Cili tsanco de mândzo mè l'a bin de que deveindro tot sarâi passâ ».

Et la vilhie pliorâve adi et segottâve et l'a faliu grand teimps âo mândzo po comprendre cein que s'étai passâ. Po écrire son *ordonnance* l'avâi præ on papâi blian d'on côté, que sè raconcâtave de l'auto qu'on monsu l'étai moo et que l'einterrâi l'ire po deveindro.

La Caton l'avâi liè dau croûio côté io sè desâi :

— « L'einterrâ l'è po deveindro à duve z'hâore ».

L'avâi tot præ por li et... sè regrettâve.

MARC A LOUIS.

La discussion. — Quelqu'un disait de la « discussion » :

« Discuter, ce n'est pas désirer savoir ce que pensent les autres, mais ce qu'on pense soi-même. »